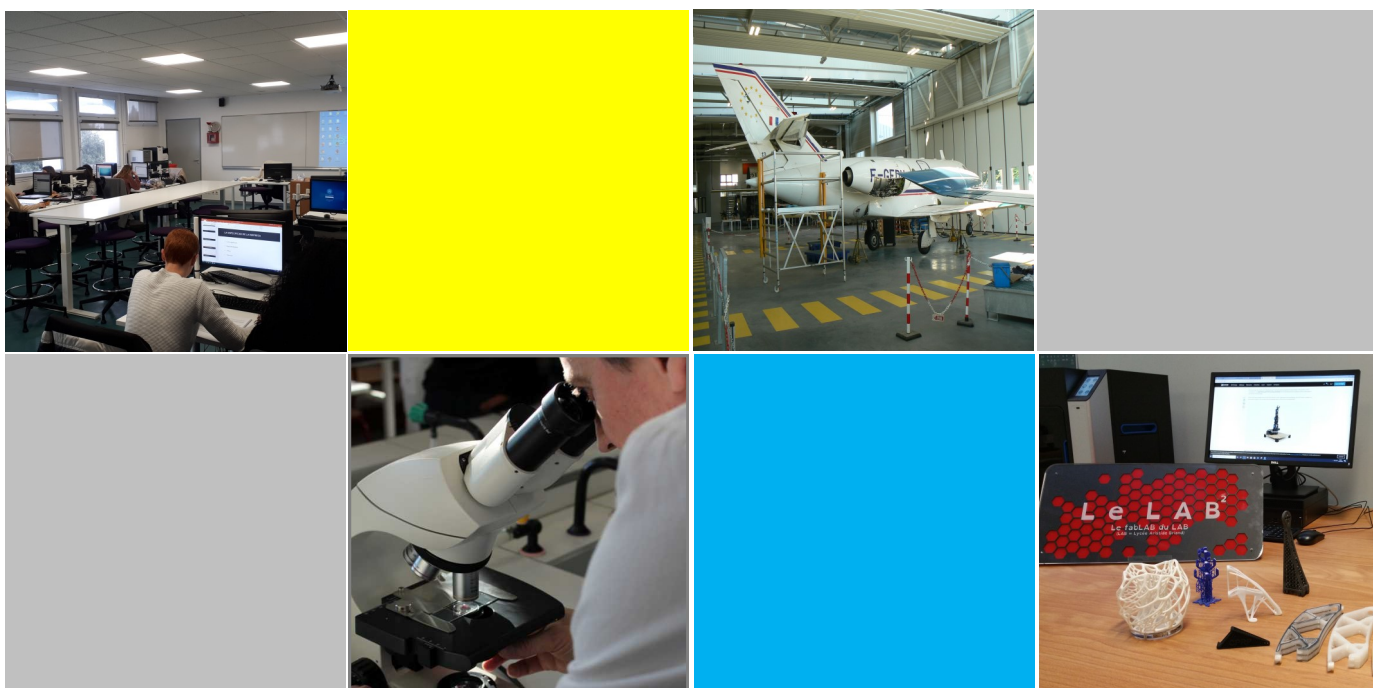




TAXE D'APPRENTISSAGE 2024



***PARTICIPEZ À LA FORMATION
DE VOS FUTURS COLLABORATEURS***
en soutenant
LE LYCÉE ARISTIDE BRIAND



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le Solde de la Taxe d'Apprentissage est un impôt dû par les entreprises. Il participe, dans le cadre de la formation initiale, au financement des dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technologique et professionnel.

En 2024, le Solde de la Taxe d'apprentissage - soit 0.09% de la masse salariale brute 2023 - versé par les Employeurs, est collecté directement par les URSSAF et MSA.

La plateforme de fléchage SOLTéA - mise en place par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) - permettra à nos partenaires, de désigner le **LYCÉE ARISTIDE BRIAND Saint-Nazaire**, destinataire du Solde de la Taxe.

Dès le 27 Mai 2024 et avant le 4 Octobre 2024, **fléchez la fiche de notre établissement de formation**, en précisant :

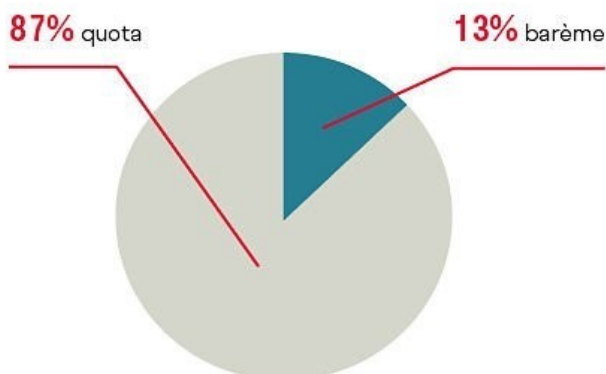
CODE UAI : 0440069L

SIRET : 194 400 693 000 17.

LA PART DE 13%

Les versements des entreprises doivent être réalisés **au plus tard le 4 octobre 2024, directement sur la plateforme SOLTéA, au titre du barème.**

Total de la taxe



Le Lycée Aristide BRIAND est habilité à recevoir le solde de 13% de la taxe d'apprentissage.



DES CHIFFRES CLÉS

- **2345** ÉLÈVES - ÉTUDIANTS - APPRENTIS
- **230** ENSEIGNANTS TITULAIRES
- **10 Spécialités** BACS GÉNÉRAUX
- **10 Spécialités** BACS TECHNOLOGIQUES
- **9 BTS** BREVETS DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
- **2 CPGE** CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES
- **200** CONSEILS DE CLASSE

Le Lycée Aristide BRIAND s'engage avec

LES ENTREPRISES
LE GRETA-CFA
Les Campus Des Métiers
-Aéronautique
-Nautisme
-Bâtisseurs de Constructions
Engagement E3d
Charte Erasmus

Et une Restauration collective, propre à l'établissement, unique, avec 1600 repas/jour !



L'UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE AU LYCÉE ARISTIDE BRIAND

NOS PRIORITÉS

La réussite de tous

La qualité de la formation

L'immersion professionnelle en entreprise

Job Dating - Conférence avec table ronde
Forum Etudiant & Entreprise



POURSUIVONS ENSEMBLE, REJOIGNEZ-NOUS

- Investir dans des plateaux technologiques en adéquation avec les Entreprises
- Développer le Fab Lab et donner vie aux projets des élèves
- Maintenir les 1600 postes informatiques et poursuivre l'implantation de logiciels spécifiques métiers
- Acquérir les outils de formation et s'adapter aux évolutions technologiques
- Mettre en œuvre des Open Space, favoriser la communication
- Répondre aux besoins des Entreprises, Proposer des candidatures de Stage et d'Alternance, Certifier les VAE



LES USAGES EFFECTUÉS AU TITRE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Chaque année, nous investissons dans les moyens matériels de formation, en nous appuyant sur la collecte de la taxe d'apprentissage.

Des équipements pédagogiques et professionnels sont mis en place, comme dernièrement le protocole de communication industriel, intégrant un système domotique de gestion technique du bâtiment en KNX. Cette réalisation est un succès et représente le laboratoire tertiaire, à la dispositions des étudiants.



Le mot du Proviseur

Le lycée Aristide Briand, implanté dans l'une des plus grosses cités scolaires du pays, présente une offre de formation, avec de multiples spécialités technologiques : industrielles et tertiaires.

Nous sollicitons votre soutien pour poursuivre notre programme et former les Techniciens et Cadres dont vous aurez besoin.

Le versement de votre taxe d'apprentissage est un investissement stratégique pour favoriser le développement de nos formations et les adapter aux spécificités de vos métiers.

Ensemble, Construisons l'avenir !

Franck GAUVRIT

Proviseur



LE LYCÉE ARISTIDE BRIAND, et ses grands domaines de formation



Vos futurs talents



LYCÉE ARISTIDE BRIAND

10, boulevard Pierre de Coubertin
44600 SAINT NAZAIRE
Tél: 02-40-00-25-25 Fax: 02-40-00-25-00
Mail: ce.0440069l@ac-nantes.fr

Consultez notre site: <http://aristide-briand.paysdelaloire.e-lyco.fr>

Contact - Information auprès des Directeurs Délégués aux
Formations Professionnelles et Technologiques :

- ➔ Isabelle TEYSSANDIER - Assistante : 02-40-53-88-88
- ➔ Yann KERIVEL (secteur industriel) : 02-40-53-88-88
- ➔ Laurence ROBIN (secteur tertiaire) : 02-40-00-25-20